







Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAISON 2023-2024 s'est tenue le 19 Juin 2024 à 18h30 Salle des Griottons, à Cluny

Présents:

<u>4 Membres du bureau</u>: Christelle Gauthier, Responsable RH et trésorière adjointe, Nathalie Gressard, trésorière, Céline MAUGUIN, secrétaire générale et Nicole Desgeorges, partie administrative.

<u>Adhérents présents</u>: Badet Jacqueline, Anne-Claire Billionnet, Broyer Jocelyne, Cabaton Annick, Chapuis Danielle, Chavy Nadine, Cophin Yolande, Durin Paule, Girard Annie, Goudet Anne, Mathey Nelly, Pyllioen Christele, Reboux Stéphanie Colette, Taieb Marcelle, Thiault Sylvie.

Total: 19 Adhérents présents dont 4 membres du bureau

Excusés :

- Communauté de commune : M. Delpeuch, président communauté de commune.
- Alexandre Naulet, animateurs
- Brendlen Ludivine, Combie Martine, Ducloux Sandrine, Guenet Béatrice, Shaaff Martine, adhérents.

<u>9 représentés</u> : Alpert Elisabeth, Broyer Ingrid, Darfeuille Christine, Limousin Geneviève, Millet Catherine, Orjebin Brigitte, Perraudin Christelle, Portier Odile, Saint-Felix Michele.

TOTAL : 28 adhérents présents ou représentés pour 176 adhérents soit 15.91 % (2020 : 36.3 % ; 2021 : 29.5 % ; 2022 : 27.4 %, 2023 : 21.51 %)

ALLOCUTION DE BIENVENUE ET PRESENTATION DES INVITES Céline

- Accueil et remerciement des invités. Remerciement pour l'intérêt qu'ils portent à notre association.

Nos statuts ne fixant pas de quorum, nous pouvons valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

<u>APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 Juin 2023</u> envoyé à tous les adhérents avec la convocation de l'AG – Christelle

APPROBATION DU PROCES VERBAL 2023-2024 : Adopté à l'unanimité Christelle









Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

APPROBATION DU RAPPORT MORAL SAISON 2023-2024 - Céline

Suite à l'assemblée générale de juin 2022, Cluny Form' a été gérée par une collégiale, un ensemble de personnes qui se répartissent les tâches, Christelle, Nicole, Nathalie, Françoise, Béatrice, Jennifer et moi-même. Elisabeth et Nadine ont toujours été très présentes pour nous apporter leur aide très précieuse.

Nous nous retrouvons donc pour notre AG annuelle. Dans l'ensemble, cette année 2023-2024 s'est bien déroulée.

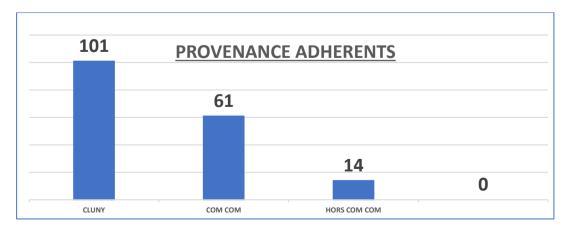
- □ Pas de problème de salle, chaque activité a pu se dérouler dans la même salle et aux mêmes horaires toute la saison. Nous remercions la Mairie de Cluny, le Collège Prud'hon, Mme Roux pour l'Opac et Mme Alvès pour le Clos Lamartine pour leur collaboration.
- ☐ Le remplacement de Carole pendant son congé de maternité a été assuré par Tatiana et Corentin. Les cours ont donc pu être maintenus.
- □ Seul bémol, aucun animateur n'ayant une formation Pilates, cette activité a été suspendue et remplacée par du renfo gainage. Une nouvelle activité a également vu le jour le mercredi matin, le body zen assuré par Alexandre.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2023-2024 : Adopté à l'unanimité Céline

PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE saison 2022-2023 Céline – Nadine - Christelle

L'association compte 176 adhérents cette année contre 186 l'année dernière :

• La plupart des adhérents viennent de la communauté de communes du clunisois



• 176 adhérents en juin 2024 mais l'année a débuté avec 162 adhérents en septembre 2023





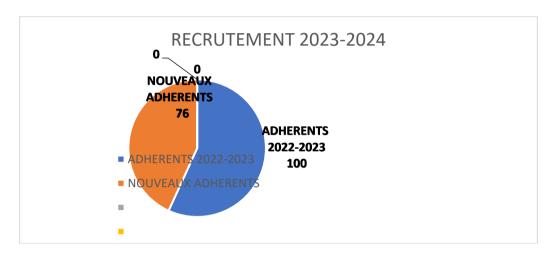




Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

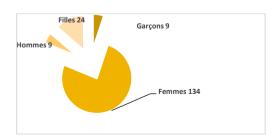
• Avec de nouveaux adhérents



• 176 adhérents qui se répartissent dans les différents cours de la semaine



- Un certain nombre d'adhérents participent à plusieurs cours
- Mais on est toujours loin de la parité



Globalement, cette année s'est bien passée.









Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

Il ne faut pas se voiler la face, certaines activités ont été maintenues malgré les effectifs très réduits. Les cours concernés:

- Le renfo-gainage du lundi soir à 20h20
- Le Combiné bien être et stretching du mercredi 8h45
- Le body Zen du mercredi 9h45
- La gym douce du mercredi 11h

Malgré le déficit budgétaire de ces cours, ils ont été maintenus pour ne pas décevoir les personnes inscrites et pour également respecter nos engagements pris en début de saison.

Sport Santé

Cette activité se déroule le vendredi à la salle des Tanneries et est animée par Alexandre.

Ce cours APA (Activité Physique Adaptée) existe au sein de notre association depuis Janvier 2022, on l'appelle également Gym Sport Santé, autrement dit Sport sur Ordonnance.

Cela nécessite une ordonnance du médecin et concerne les maladies chroniques et/ou la suite d'une longue maladie; cette discipline permet la reprise d'une activité sportive dans l'objectif de suivre un cours « normal » ensuite.

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Prise en charge par le réseau sport santé : 50% la 1ère année, 30% la 2de année et 10% la 3ème année. Cette année, il y avait 5 personnes en 1ère année et 7 en 2de année soit 12 personnes.

Cette activité nécessite une gestion contraignante, 2 inscriptions nécessaires, une auprès de la Gym Volontaire et une sur le réseau sport santé de Bourgogne Franche Comté qui participe au financement.

Alexandre a une formation spécifique. Il effectue des évaluations tout au long de l'année.

Une adhérente présente à l'Assemblée générale est intervenue pour nous informer qu'il y avait une très bonne ambiance à ce cours.

Les séances facultatives

Durant cette saison, pendant les vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps, 17 séances ont pu
se dérouler. Comme il en a toujours été convenu, les vacances de Noël ne sont jamais proposées.
Les activités concernées ont été :

☐ le Gainage Stretching 6
☐ Le Tonic /tonic+ 6
☐ Le renfo gym douce 2
☐ Le renfo stretching 3
Le contenu des cours a été adapté car plusieurs co

ours différents ont été fusionnés.

Tatiana a animé 16 séances du fait de sa grande disponibilité et Alexandre 1.

Lorsqu'un cours ne peut pas se mettre en place, tous les participants sont invités à se reporter sur un autre cours.

Pour la première année, des séances vacances gym douce ont eu lieu.

Plus de cinquante personnes ont participé à au moins une des séances.

Les vacances scolaires ne veulent pas dire que les adultes sont en congé.

Conserver le rythme des activités de septembre à juillet est primordial pour certains, tandis que pour d'autres, se reposer est nécessaire









<u>Correspondante : Céline MAUGUIN</u> 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER saison 2023-2024 Christelle

COMPTE-RENDU FINANCIER SAISON 2023 2024]
DEPENSES 2023 2024		RECETTES 2023 2024]
Salaires et déplacements Cotisations sociales	13 923,05 € 8 599,84 €		Recettes adh gym ad et jeunes	17 516 €	
Reste à payer salaires + cotisations+ déplacements JUIN et JUILLET	4 948,00 €	27 673,95€	Recettes adh cours enfants	2 587 €	21 869 €
Reste à payer cotisations AVRIL 2024	203,06 €		pilates	0.00 €	21005€
Licences animateurs Honoraires ORGECO	168 €		recettes adh Sport santé	1 766,00 €	
Cotisation formation professionnelle	198,60 €	1	recettes vacances	918 €	
Cotisation Médecine du Travail	337.20 €		vente matériel occasion	30 €	1
	557,25 €		CPAM Indemnités Journalières		-
Frais annexes formation			Carole	1 591,38 €	
Reversement Codep	696 €		Mutualisation des frais Alexandre	155,04 €	
Reversement Licences	3 857 €				-
Rbst adhérents 2022 2023 abs prestataire	34,50 €				1
Facture Prestataire 2022 2023	-240 €	1	CODEP à reverser Licences à reverser	696 €	
Location Gymnase +Le Clos + OPAC	850 €		Licences a reverser	3 857 €	-
Reste à payer OPAC 06+07	10 €	1			-
rease a payer of 20 00-07	100				
Affiliation Club	70 €	-	Subv FDVA REFUSEE	0 €	
Frais postaux	54.98 €	1	Subv VILLE	400 €	
Gestion comptes	38 €	1	Subv Ecole de sport	457 €	2 357 €
Commission ANCV	26.25 €	1	Subv ANS PSF	1 500 €	
Fournitures bureau	167,47 €	1			
Acquisition matériel	356,40 €	1			Solde Compte courant 2 632,93
Cadeaux réception		1	Intérêts livret A au 31 12 2023	893,40 €	
Maintenance site	120 €	1			Solde Livret A 27 417,87
Assurance locative	34,82 €		Erreur virement banque	150,00 €	Solde Caisse 20,44 € 30 071.24
TOTAL DEPENSES	36 053,37 €		TOTAL RECETTES	32 516,82 €	Fonds associatif 28 446,73
RESULTAT FINANCIER 2023 2024	-3 536,55 €		Prélèvement sur fonds	3 536,55 €	Résultat saison 2023 2024 -3 536,55 Reste à payer 5 161,06 30 071,24
		,		36 053,37 €	1

A) COLONNE DEPENSES

Les dépenses totales s'élèvent à 36053,37 € et sont destinées en très grande partie aux salaires

1. LES SALAIRES, INDEMNITÉS KILOMETRIQUES ET COTISATIONS SOCIALES

Ces dépenses s'élèvent à 27 673,95 €, et sont plus élevées que celles portées au budget prévisionnel 2023 2024 :

- suite à la rupture de son contrat par notre prestataire animation, à la toute fin juin 2022, nous avions choisi de maintenir les tous derniers cours du mardi et du mercredi en salariant une remplaçante (Tatiana) pour 6 heures. Notre AG s'étant tenue bien avant cet événement imprévu, les dépenses, de dernier moment, figurent sur le compte-rendu de 2023 2024 mais concernent bien la saison 2022 2023.









<u>Correspondante : Céline MAUGUIN</u> 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

- en remplacement de Carole pour 2023 2024, congé initialement jusqu'en janvier 2024 et avec prolongation jusqu'en juillet 2024, 2 animateurs ont été salariés en CDD. Pour la saison complète, des frais de précarité, très élevés, leur sont dus (environ 1000 €)
- des cotisations sociales supplémentaires étaient non prévues : adhésion de Tatiana à la complémentaire santé obligatoire avec participation financière de l'association alors que Carole avait choisi de ne pas bénéficier de cette mutuelle.
- les indemnités de déplacement de Corentin sont plus élevées que celles de Carole qui avaient été prises en compte pour le prévisionnel.
- suite à une erreur de l'assurance « complémentaire santé », il y a eu régularisation de mensualités non prélevées de janvier à octobre 2023 !
- les dépenses salariales se rapportant aux cours pendant les vacances sont incluses dans le poste salaires bien que non inscrites au budget prévisionnel. Toutefois, ces dépenses sont totalement couvertes par les recettes « séances facultatives » portées dans la colonne recettes du tableau
- le bureau a décidé d'augmenter les salaires de 4 % à partir du mois d'avril 2024.

Hausse du taux horaire SMIC + hausse du taux horaire des Conventions Collectives Nationales du Sport ont motivé cette hausse

Toutefois, le montant total des salaires et cotisations peut être corrigé. En effet, des indemnités journalières ont été versées par la CPAM à l'association pendant le congé maternité de Carole (maintien de salaire jusqu'en janvier 2024) Ces indemnités (1591,38 €) sont portées en recettes dans le tableau

Cette somme déduite, les dépenses salariales pour les 4 animateurs sont donc de 26082,57 €, finalement conformes au budget prévisionnel.

2. LES AUTRES POSTES DE DEPENSES

Certaines dépenses peuvent nécessiter une explication

- Carole fait toujours partie de l'effectif, son CDI étant simplement suspendu. Salarier 4 et non plus 2 animateurs engendre des frais supplémentaires : cotisations annuelles Médecine du Travail, nombre bulletins de salaire à établir et coût des démarches effectuées par le cabinet comptable pour les entrées/sorties de Tatiana et Corentin.
- Concernant les licences des animateurs, nous avons dû en payer une uniquement pour les 6 heures effectuées par Tatiana en fin de saison 2022 2023. Nous avons été dispensés d'en prendre une pour Carole pour 2023 2024 car elle n'a pas exercé.
- -Nous avons fait l'acquisition de matériel, stocké au gymnase mais utilisé par tous les groupes
- Les honoraires du cabinet comptable sont beaucoup plus élevés que prévu. Cela est dû au fait que les frais engagés pour la préparation de l'AG 2022 2023 n'avaient pas été facturés du tout.

Vous remarquez une ligne dépenses avec un montant négatif de -240 € Cela correspond aux « économies » faites pour les dépenses « prestations animation 2022 2023 » qui avaient été inscrites pour leur totalité sur le compte-rendu financier 2022 2023, alors que les dernières séances n'avaient pas été animées par le prestataire.





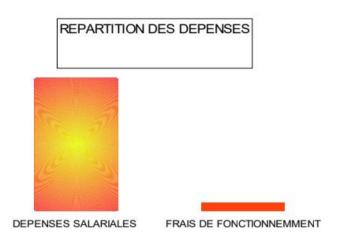




Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36



B) COLONNE RECETTES

Elles s'élèvent à 32516,82 € et proviennent presque exclusivement des adhésions et des subventions.

1. LES ADHÉSIONS AUX ACTIVITÉS

Les recettes s'élèvent de 21 869 €.

IMPORTANT : le Pilates était prévu pour 2023 2024 avec des recettes très importantes. Or nous n'avons pas réussi à recruter d'animateur ou animatrice diplômé(e) en PILATES pour remplacer Carole. Le Pilates n'a donc pas existé et, en conséquence, il n'y a pas recettes. Néanmoins, les 2 heures de travail Pilates hebdomadaires ont été maintenues mais pour une autre activité (renfo gainage étirements) au tarif d'une adhésion classique et non au tarif, plus élevé, du Pilates.

- pour les 11 cours gym et les 2 cours enfants les recettes sont plus élevées que prévu.
- pour le cours Sport Santé APA elles sont moins élevées. Cela s'explique facilement : le budget prévisionnel se base sur un nombre d'adhésions à l'année donc au plein tarif. Or le principe même du sport santé (sur ordonnance médicale) implique que les gens arrivent tout au long de l'année donc bénéficient du tarif réduit (mi- tarif comme pour les autres cours) à partir de février. De ce fait, même si en juin il y a un nombre de participants important, peu ont finalement payé une cotisation plein tarif. Par ailleurs, selon la Convention, c'est un groupe limité en nombre de participants. Malgré tout, ce cours n'a pas mis en danger les finances de l'association en 2023 2024 car en plus des recettes avec tarif des cotisations plus élevé que celui des cotisations gym, une subvention FDVA avait été versée en juillet 2023 pour 2023 2024. Le cours avait donc été maintenu. Remarque : Les recettes « séances facultatives » seront traitées plus tard.









Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

2. LES SUBVENTIONS

Le montant total attribué est de 2537 €.

4 lignes de subventions apparaissent sur le tableau mais, cette année, une n'a pas été attribuée (refus d'attribution) à savoir le Fonds de développement de la Vie Associative. Elle concernait la saison 2024 2025 pour les activités enfants et sport santé.

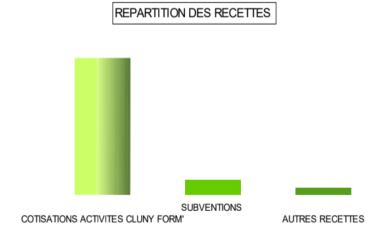
Nous remercions la Ville de Cluny, le Département et L'Agence Nationale du Sport pour le versement de leurs subventions respectives

3. LES AUTRES RECETTES

Elles sont négligeables, comme pour chaque saison. Il s'agit de la mutualisation de certains frais concernant Alexandre (salarié dans une autre association), de la vente de matériel d'occasion et des intérêts Livret A, beaucoup plus élevés que ceux inscrits au prévisionnel.

Remarque : nous retrouvons dans la colonne recettes les indemnités journalières CPAM (Carole) évoquées dans la partie dépenses salariales

Visualiser sans indication de montant la répartition d'une part des dépenses d'autre part des recettes est intéressant.











<u>Correspondante : Céline MAUGUIN</u> 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

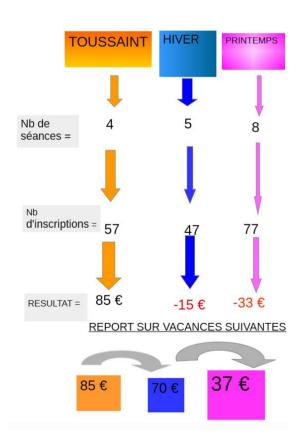
06 70 72 34 36

Rapidement le bilan financier des séances facultatives

L'organisation n'a pas connu non plus de problème particulier au niveau recettes/dépenses. L'objectif n'est en aucun cas de faire du bénéfice pour l'association mais, en plus de contenter les participants, de proposer des heures de travail aux animateurs et à l'animatrice (aucune obligation pour Alexandre, Tatiana et Corentin de travailler pendant les petites vacances scolaires) en sachant que les recettes des inscriptions financent exclusivement les dépenses (salaires + location des salles

que les recettes des inscriptions financent exclusivement les dépenses (salaires + location des salles) sans jamais mettre à mal la trésorerie de l'association. Cela a bien sûr été respecté et un petit surplus de recettes existe quand même.

37 € qui alimentent les recettes de l'association.







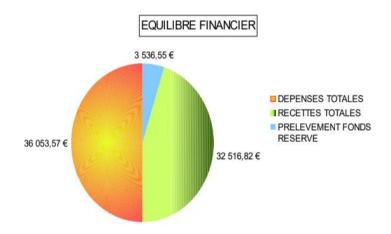




Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

CONCLUSION DU RAPPORT FINANCIER SAISON 2023 2024



Le bilan fait apparaître un excédent de dépenses, donc un « déficit », de − 3 536,55 € provenant d'une part de l'augmentation des frais salariaux, d'autre part de la non attribution d'une subvention.

Cette somme est donc à prélever sur le fonds associatif pour équilibrer le budget.

Le budget prévisionnel 2023 2024 faisait apparaître un bénéfice de 2135,30 € mais en incluant les recettes très importantes (5088 €) du Pilates.

Pour rappel, le compte-rendu financier 2022 2023 avait fait apparaître un excédent de recettes, donc un bénéfice, de 2709,07 € et ce, après plusieurs saisons déficitaires.

La saison 2023 2024 démontre, si besoin est, que la situation évolue d'une saison sur l'autre. La prudence reste donc de mise. Le budget prévisionnel 2024 2025 sera établi en conséquence.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2023-2024 : Adopté à l'unanimité Christelle

PRESENTATION ET APPROBATION DU PROJET D'ACTIVITE saison 2023-2024 Céline, Christelle

Pour la saison 2024-2025,

Carole sera en congé pour présence parentale journalière jusqu'au moins décembre 2024.

Tant que Carole ne sera pas de retour, seulement 3 cours seront maintenus le lundi :

- 17h10 Renfo Gainage, étirements
- 18h10 Tonic
- 19h10 Tonic +









<u>Correspondante : Céline MAUGUIN</u> 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

Les deux cours du mardi seront maintenus. 9h00 Gym form et stretching 10h15 Gym douce, nommée cette année Maintien mobilité

Pour le mercredi matin, cours assurés par Alexandre :

- Le cours de combiné bien-être / stretching et le cours Gym douce seront regroupés, ce nouveau cours sera appelé Gym Form et aura lieu de 8h45 à 9h45 à la salle de judo du COSEC
- Victime de son succès, il est prévu d'ouvrir un second cours de Gym Kids, il aura lieu de 9h4 à 10h45 à la salle de judo du COSEC
- La matinée se terminera par le Body Zen de 11h à 12h aux Tanneries

Pour le jeudi, pas de changement d'activités et d'horaire.

Pour le vendredi, pas de changement non plus.

Planning prévisionnel provisoire :

Lundi avec un ou une remplaçant(e)

17h10 : Renfo Gainage, étirements ou Pilates (peu probable et sous réserve) Gymnase

18h10 : Tonic Gymnase 19h10 : Tonic + Gymnase

20h20 : Pilates (sous réserve et peu probable animateur + salle)

Mardi probablement avec un ou une remplaçant(e) Salle Gym COSEC

9h Gym form et stretching 10h : Maintien mobilité

Mercredi avec Alexandre Salle Judo COSEC:

8h45 : Gym form et Bien être

9h45: Gym kids

11h00: Body Zen Tanneries

<u>Jeudi avec Alexandre</u>: Gymnase

17h10 : Gym kids

18h15: Renforcement tout public

19h15: Stretching

<u>Vendredi avec Alexandre</u>:

11h00 : Sport santé APA (Sport santé) Tanneries

17h15: Parkour

APPROBATION DU PROJET D'ACTIVITES 2023-2024: Adopté à l'unanimité Céline









Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL saison 2024-2025 Christelle

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2024 2025						
DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 2025		RECETTES PREVISIONNELLES				
Salaires , cotisations sociales et déplacements	25 929,24 €	Recettes adh gym adultes + jeunes	17 156 €			
		Recettes adh cours enfants	3 629 €	27 445 €		
		Pilates	4 440 €			
Licences animateurs	84 €	recettes Sport Santé APA	2 220 €			
Honoraires ORGECO fiches paie	700€	·				
Cotisation formation professionnelle	300 €	vente matériel occasion				
Cotisation Médecine du Travail	230 €					
		recettes vacances				
Reversement Codep	744 €					
Reversement Licences	4 063 €	Mutualisation des frais Alexandre	150 €			
		CODEP à reverser	744 €			
Location gymnase + opac	1 982 €	Licences à reverser	4 063 €			
Affiliation Club	70 €					
Frais postaux	50 €	Subv FDVA	0€			
Gestion comptes	45€	Subv VILLE	400 €	1 350 €		
Commission ANCV	40 €	Subv Ecole de sport	450 €	1 350 €		
Fournitures bureau	70 €	Subv ANS PSF	500 €			
Acquisition matériel	200 €					
Cadeaux réception						
Maintenance site	140 €	Intérêts livret A au 31 12 2023	500 €			
Assurance	40 €					
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES	34 687,24 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES	34 252 €			
RESULTAT FINANCIER PREVISIONNEL	-435,24 €	Prélèvement sur fonds	435,24 €			
			34 687 €			

Carole nous a demandé l'autorisation de prolonger son congé de présence parentale pour une durée de 6 mois au moins. Elle a bien sûr l'accord du bureau.

Sachant néanmoins qu'elle peut réintégrer l'association dès que et si elle le souhaite, le budget prévisionnel 2024 2025 reste construit sur la base de 2 salariés Alexandre et Carole tant au niveau activités prévisionnelles (voir partie Planning prévisionnel 2024 2025), que salaires et frais de déplacement.





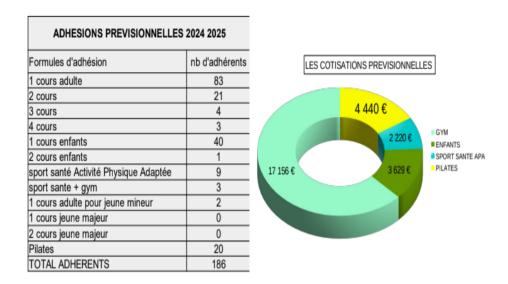




Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

Les prévisions intègrent donc de nouveau un nombre d'adhésions et de recettes provenant de l'activité Pilates.



Un nombre supplémentaire d'enfants est par ailleurs prévu pour la mise en place du 2ème cours (voir partie planning prévisionnel)

L'absence de Carole en septembre étant toutefois la situation la plus probable, nous avons prévu faire appel à un animateur en Contrat à Durée Déterminée intermittent en remplacement d'une animatrice absente. A ce jour, les candidats au poste à pourvoir pour le lundi et le mardi n'ayant pas le diplôme Pilates, les recettes prévisionnelles totales seraient amputées des recettes Pilates et des heures annuelles « salaire et cotisations » seraient supprimées.

A) COLONNE DÉPENSES PREVISIONNELLES

Elles s'élèveraient à 34 687,34 €

1. <u>LES SALAIRES, INDEMNITÉS KILOMETRIQUES ET COTISATIONS SOCIALES</u>

Comme indiqué dans la partie Compte-rendu financier 2023 2024, les salaires avaient été revalorisés en avril 2024. L'augmentation éventuelle habituellement appliquée en début de chaque saison n'est donc pas de mise. L'indemnité kilométrique reste inchangée. D'après le planning prévisionnel des activités, le montant des dépenses salaires + cotisations + déplacement s'élèvent à 25929,24 €.









<u>Correspondante : Céline MAUGUIN</u> 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

2. LES AUTRES POSTES DE DEPENSES

Rien de notable, hormis les frais annuels de location (en 2023 2024 : 860 €). En effet, nous avons reçu une information de dernière minute : le coût de la location du Gymnase augmente de façon très importante. Gardons-en mémoire, toutefois, qu'il n'y a jamais eu de hausse depuis qu'on utilise les locaux.

Le bureau cherche une alternative, mais les salles sont rares et non adaptées au niveau de la place (trop petites, l'effectif est plafonné, le cours n'est donc pas financièrement viable).

Le bureau propose de majorer les frais de fonctionnement de l'association de 2€.

B) LA COLONNE RECETTES PREVISIONNELLES

Elles seraient d'un montant de 34 252 €

1. LES RECETTES TIREES DES COTISATIONS

A partir des nouveaux tarifs et du nombre de cotisations prévisionnelles, le montant des recettes s'élèverait à **27 445 €**.

- Le prix de la licence fédérale et celui de la part départementale restent les mêmes.
- Pour suivre l'évolution des salaires, le tarif de base (revenant directement à l'association) pour l'adhésion à 1 cours hebdomadaire a été augmenté de 4 %.
- Les modalités de calcul des tarifs pour les formules « adhésion à 2, 3 ou 4 cours » ont été revues. Jusqu'à présent le 2ème, à plus forte raison le troisième et le quatrième cours, étaient trop peu chers, ce qui mettait à mal l'équilibre financier de certains groupes. Si la cotisation est fortement dégressive, cela n'est pas le cas du tout des salaires ! Les tarifs « multi-cours » sont donc revus à la hausse mais conservent malgré tout une certaine dégressivité.

Les tarifs gym et cours sport Santé APA sont les suivants :

GRILLE TARIFAIRE COTISATIONS ANNUELLES 2024 2025				
	Formule choisie	Tarif (licence et assurance comprises)		
ADULTES	1 gym	148 €		
	2 gym	236 €		
	3 gym	312 €		
	4 gym	376 €		
	5 gym	428 €		
JEUNES MAJEURS	1 gym	114 €		
	2 gym	176 €		
JEUNES MINEURS	1 gym	109 €		
JEUNES WINEURS	1 gym kids + 1 free running	171 €		
PILATES	1 séance	249 €		
	+ 1 gym	337 €		
	+ 2 gym	412 €		
	+ 3 gym	476 €		









<u>Correspondante : Céline MAUGUIN</u> 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN

clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

CYCLE SPORT SANTE SUR ORDONNANCE ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE		
	COTISATION ANNUELLE Licence et assurance comprise et déduction faite de la participation du reseau SPORT SANTE	
PREMIERE ANNEE	112€	
DEUXIEME ANNEE	142 €	
TROISIEME ET DERNIERE ANNEE	191 €	

Remarque

Les recettes des séances facultatives ne sont pas renseignées car soumises à trop de conditions pour qu'on puisse déterminer le nombre d'heures de salaire.

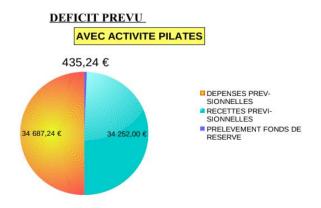
2. LES SUBVENTIONS

Le bureau collégial déposera de nouveau les dossiers de demande de subventions suivantes :

- la subvention départementale « Ecole de sport »
- la subvention de la ville de Cluny
- la subvention Projet Sportifs Fédéraux
- -la subvention Fonds pour le Développement de la vie associative pour la saison 2025 2026

CONCLUSION BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 2025

Dans la configuration avec Carole donc avec les cours Pilates, et en souhaitant que toutes les subventions demandées soient attribuées, un déficit s'élevant à -435,24 € se dégagerait.







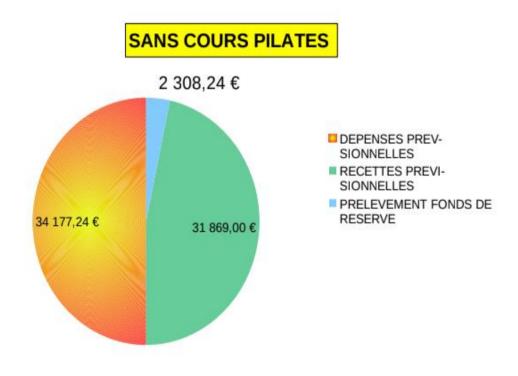




Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

Dans la configuration avec un remplaçant, le déficit (simple estimation) serait de -2300 €. Cela engendrerait un nouveau prélèvement sur le fonds associatif.



Il faut bien garder en mémoire que d'une part, il est probable que l'association soit de nouveau privées de recettes Pilates, d'autre part et nous l'avons vu en 2023 2024, les subventions ne sont pas acquises.

L'objectif à atteindre pour septembre est de compléter les effectifs de chaque cours au maximum donc de trouver de nouveaux adhérents.

Pour chaque cours, le nombre de participants minimum requis est idéalement en moyenne de 17 pour chaque cours adultes, 10 pour le cours Sport Santé et 20 pour chacun des cours enfants. Il ne faut cependant pas prendre ces nombres de façon isolée : l'association étudie la globalité des cours.









Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

Si certains cours de 2023 2024 n'obtenaient pas suffisamment d'inscriptions, alors ils ne pourraient ou plus exister, avec des conséquences embêtantes pour les adhérents et graves pour les animateurs (suppression d'heures de travail).

<u>APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 20243-2025 :</u> Adopté à l'unanimité Christelle

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU BUREAU

Christelle et Céline

Aujourd'hui la collégiale est composée de 7 personnes : Christelle, Nicole, Nathalie, Françoise, Béatrice et moi-même.

Pour des raisons personnelles Jennifer a quitté le bureau en cours d'année mais reste bénévole pour la mise à jour des infos sur le site internet.

Béatrice et Françoise qui sont absentes ce jour, nous ont informé qu'elles ne souhaitaient plus faire partie du bureau.

Est ce qu'il y a d'autres candidatures ? Sachant que plus il y a de monde, plus c'est facile de gérer en cas de problème.

Pas de volontaire pour le bureau.

Toutefois, on remercie Anne Goudet qui s'était proposé en tant que bénévole pour les cours du jeudi courant 2023-2024 et qui nous confirme son implication pour l'année 2024-2025

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions

CLOTURE ET REMERCIEMENTS

Céline

Remerciement aux invités et aux nombreux adhérents présents.









Correspondante : Céline MAUGUIN 226 Impasse de Champloi 71250 BERGESSERIN clunyform@outlook.fr

06 70 72 34 36

Message de notre animateur Alexandre lu par Nicole

« J'interviens 3 jours par semaine, le mercredi, le jeudi et le vendredi. Cours : Gym d'entretien, Body Zen et Gym douce le mercredi ; Cours de Gym Enfants pour l'éveil du corps et l'initiation et découverte de la gym pour les enfants, Gym adultes et Stretching pour les adultes le jeudi puis Sport santé, dit APA (activité physique adaptée) le vendredi matin et le Parkour pour les enfants plutôt ados le vendredi soir.

Pour info:

<u>Le Parkour</u> est une activité urbaine des années 1990-2000 qui permet de se déplacer d'un endroit à l'autre en franchissant les mobiliers urbains, les bâtiments, les murets... il est pratiqué à Cluny à l'extérieur quand cela est possible, dans le nartex ou dans les différents parcs et à l'intérieur, dans la salle de gym du collège avec du matériel laissé à notre disposition.

<u>Le body zen</u> est une activité regroupant 5 disciplines différentes : le Qi Gong, le Pilates, le Yoga, la gym dansée méthode Feldenkrais et la méditation. »

La séance est levée à 19h30

Fait à Cluny,

Responsable RH + Trésorière adjointe, Christelle GAUTHIER

4,-

Trésorière, Nathalie Gressard,

Secrétaire Générale, Céline MAUGUIN

Partie administrative, Nicole Desgeorges

Capuis si